

## Compte-Rendu de Conseil Municipal

Mercredi 6 Juin 2018, à 19h30

### Ordre du Jour :

- Paiement à A.Hinderchied pour le manège
- Ajustement du Budget Communal 2018
- Admission en non-valeur de titres (Budget Assainissement)
- Columbarium
- Questions diverses

### Présents :

Secrétaire de séance : Corinne Pouzol - Brigitte Issartel - Isabelle Perrey

Nathalie Rambourdin, Le Maire

Brigitte Issartel, 1<sup>er</sup> Adjoint ; Jérôme Flandin, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Corinne Pouzol, 3<sup>ème</sup> Adjoint

Hugo Besson, Roland Cusol, Jean-Luc Issartel

Excusés : Caline Forest procuration à Roland Cusol, Florence Pourchon procuration à J-Luc Issartel, Fred Diard procuration à Nathalie Rambourdin

Absent : Simon Pradel

### Ouverture de Séance

- 1 – Paiement à A.Hinderchied pour le manège, lors de la Fête des Roses

300 euros sont demandés d'un commun accord pour le manège pour enfants installé sur la place du village le jour de la Fête des Roses.

Vote « Pour » à l'unanimité

- **2 – Ajustement du Budget Communal 2018**

Budget en section « Fonctionnement » équilibré à 461 845, 31€ en accord avec la Trésorerie, qui correspond à la vente de terrain à Pierre Alain. Vote « Pour » à l'unanimité

- **3 – Admission en non-valeur de titres (Budget Assainissement)**

Le montant de ces créances irrécouvrables s'élève à 5,94 euros et sera mandaté à l'article 6541 : créances admises en non-valeur.

Vote « Pour » à l'unanimité

- **5 – Columbarium**

Il ne reste plus qu'une place, et on ne peut rehausser l'actuelle structure, les fondations n'ont pas été prévues pour cela au départ. Par conséquent, une deuxième structure est prévue d'être construite à l'automne prochain ainsi qu'un livre du souvenir au columbarium existant.

Le Conseil Municipal a choisi la Société GRANIMOND qui est la même entreprise que précédemment dont le devis s'élève à 6 852,00 € TTC payable sur 2 budgets : 2018 et 2019.

Vote « Pour » à l'unanimité.

- **6 - Questions diverses**

- Travaux : à l'école, les travaux seront finalisés cet été, cantine et peintures. L'inauguration est donc prévue à l'automne prochain.

Voirie : L'entreprise Chambon œuvre actuellement aux Journettes, La Gamayte, La Viallette, Pruneyrolles.

- Bar-Grill de La Viallette : la commune a fait changer les portes et fenêtres côté b
- Journettes : 6 logements. Un local pour des poubelles collectives est demandé. Deux bacs plutôt que 12 poubelles. 5 propriétaires ont signé la demande. Le conseil vote « non » à l'unanimité.
- Sécurité : Les gens roulent beaucoup trop vite, notamment à La Viallette : doit-on mettre un radar pédagogique mobile solaire ? (1 700€)
- Travaux prévus par le Syndicat des Eaux à l'automne à la Gravière vers chez Mr Bariol.